



5ème Journée Séminaire PRIJ Référént.e.s de Parcours 14 Décembre 2023

Préambule

Nous clôturons par cette journée séminaire le cycle annuel d'accompagnement des groupes d'analyse de pratique et réflexion de l'action animés par CEMEA Ile de France en 2023.

L'année 2023 a été ponctuée par de nombreuses évolutions, mise en place progressive du CEJ/R, départs de référént.e.s notamment suite à la fin de l'appel à projet PIC jeune Invisible et évolution de modalités d'intervention constatées dans le cadre de la mise en place du CEJ/R.

Les réalités appréhendées par les référént.e.s dans les différents environnements sur cette année mettent en évidence l'importance de mieux appréhender les déplacements à l'œuvre pour être en mesure de penser comment accompagner les jeunes bénéficiaires du PRIJ vers le CEJ/R en veillant à adapter les modes opératoires en conséquence.

Comment veiller à ce que le passage de la démarche PRIJ d'aller vers et de libre adhésion du jeune vers une possible entrée en CEJ/R (qui implique un engagement de contractualisation), se bâtisse en adéquation avec la situation de départ de chaque jeune dit en rupture ?

Comment s'assurer et assurer une approche qui préserve une certaine souplesse et latitude autant pour le jeune que pour le.la référént.e qui l'accompagne ? Qu'est-ce que cela implique comme aménagement ?

Dans cette perspective d'évolution le CEJ/R doit-il être envisagé comme préalable, levier le moment venu ou aboutissement ? Quelle marge de manœuvre (approche, modalités de remobilisation, espace-temps) pour installer la relation de confiance ?

Cette dernière journée sera l'occasion d'aborder l'adaptation des démarches en préservant le sens de l'intervention comme indiqué par le Ministre Olivier Dussopt : « *Notre objectif partagé est de leur redonner confiance, de lever les freins auxquels ils sont confrontés et de les accompagner dans leur contrat d'engagement jeune pour qu'ils puissent véritablement entrer de plein pied dans la vie active, soit directement en emploi, soit par une formation qualifiante. Vis-à-vis des jeunes en grande rupture, nous devons veiller à ce que les porteurs*

Avec le soutien de :

1

de projets et les consortiums renforcent leurs capacités à **prendre en compte de manière englobante les différents freins que rencontrent ces jeunes** : logement, mobilité, santé, insertion professionnelle. **Nous devons avoir une attention particulière sur le mal-être, le sentiment d'échec et les angoisses de ces jeunes »¹.**

La matinée sera consacrée à réinvestir différents travaux dans le prolongement de la journée en préfecture du 1^{er} décembre et mettre en débat comment dans l'intérêt des jeunes une fois le repérage et l'accroche opérée penser la continuité de sécurisation des parcours dans une temporalité adaptée². Cela pose la question du sur mesure, autrement dit : à quel moment et sous quelles conditions la contractualisation dans l'accompagnement s'opère ? Comment passer d'une logique d'aller vers dans une approche d'accueil inconditionnel et de libre adhésion à inscrire ceux et celles qui en ont le plus besoin dans une contractualisation ajustée à laquelle ils.elles sont en mesure d'adhérer car elle fait sens pour eux et est apte à offrir des conditions souples et bien ajustées à ce que le. la jeune est en mesure de prendre en compte ?

Cette dernière journée séminaire est une occasion pour croiser les regards sur les modalités d'accompagnement et contractualisation en intégrant à la fois la dimension d'innovation d'approche inscrite dans le cadre des appels à projets et aussi les contraintes inhérentes aux lieux d'exercices et conditions d'engagement institutionnel (engagement chiffrés et enjeu des co/accompagnements opérateur CEJ/R et mission locale). Quelles pistes de travail à penser en 2024 pour optimiser l'accompagnement des jeunes ?

Quels leviers mobilisés dans l'intérêt des jeunes ?

L'après-midi sera l'occasion d'un temps d'approfondissement et d'échange avec le centre Georges Devereux en lien avec la récente étude de l'INJEP : Comment faciliter l'accompagnement dans le cadre de la démarche PRIJ et penser les ajustements au sein du CEJR notamment à travers le co/accompagnement ?

Comme indiqué dans le cadre de la fiche repère INJEP consultable sur le site du PRIJ « vulnérabilité des jeunes et action publique » : *« Cette volonté d'agir par les politiques publiques pour cadrer et réduire la vulnérabilité des jeunes s'est renforcée depuis une vingtaine d'années, mais elle se heurte à la multiplication (on parle de «*

¹ Propos introduction extrait du livret Pratique jeunes en Rupture /Contrat engagement séminaire sept 2023 OLIVIER DUSSOPT, MINISTRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

² « Notre action en direction des jeunes en rupture repose sur la conviction qu'il faut penser des politiques conçues sur mesure pour eux, en s'appuyant sur des associations de terrain en lien avec eux. Aussi, nous avons plusieurs défis à relever dans le cadre du volet jeunes en rupture du contrat d'engagement jeunes. Nous devons les relever avec eux, à leurs côtés :

Le premier est de les repérer dans la mesure où ils ne sont pas connus du service public de l'emploi, de pôle emploi ou des missions locales.

Le deuxième enjeu est notre capacité à aller vers eux, à aller à leur rencontre dans leurs lieux de vie mais aussi sur les réseaux sociaux qui doivent être davantage investis par les acteurs de la jeunesse.

Le troisième défi est de remobiliser les jeunes en les motivant, en les faisant participer à des actions collectives et en levant les freins sociaux auxquels ils sont confrontés pour leur insertion professionnelle.

Enfin il faut trouver à chaque jeune une solution d'insertion professionnelle qui lui soit la plus adaptée ».

millefeuille des dispositifs ») et à une fragmentation des dispositifs qui deviennent peu lisibles et se retrouvent ainsi générateurs d'instabilité, voire de ruptures, dans les parcours d'insertion (Loncle, Chevalier, 2021) ».

Il nous paraissait essentiel de remettre en perspective ces observations et analyses notamment avec le centre Georges Devereux et de revenir sur la question de l'accompagnement des jeunes en rupture, fragilisé psychiquement.

Comme l'indiquait le Cabinet FORS dans l'évaluation qu'il a conduit, les effets sont différenciés selon les parcours des jeunes. Ainsi en ce qui concerne les jeunes qu'il qualifie d'exclus le cabinet FORS note : *« Le travail d'accompagnement est très soutenu, il se traduit à la fois par des démarches d'accès aux droits, un soutien psychologique, une forme de mobilisation sociale. **L'adhésion peut prendre du temps et n'est jamais garantie. Les effets de l'accompagnement se heurtent aussi au manque de solutions du droit commun (sur les questions de logement, santé par ex ...)»**³*

Comment lorsque des jeunes apparaissent psychiquement fragilisés les accompagner dans une mise en lien avec les ressources dont ils peuvent bénéficier ?

Quelles sont les conditions qui peuvent faciliter la sécurisation d'une accroche avec le jeune ?

Points de vigilance et attention dans l'approche et la durée pour accompagner chez le jeune la détermination à devenir acteur.trice auteur.trice de son propre bien être psychique.

³ Evaluation du plan d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires en Île-de-France
Comité de pilotage – 22 janvier 2021 FORS Recherche sociale

Déroulement de la journée du 14 décembre 2023

Les objectifs du séminaire

- Repérer les évolutions de la démarche PRIJ à travers la mise en place du CEJR
- Croiser les regards concernant les besoins des jeunes repérés et ce que cela implique pour leur prise en compte, notamment pour les jeunes en vulnérabilité psychique
- Analyser ses pratiques professionnelles et être en mesure de penser le rôle du référent de parcours en lien avec les évolutions et les besoins des jeunes (quels leviers, coopérations et ajustements de posture à consolider)

MATIN	9h00 - 9h30	Accueil des participant.e.s
	9h30 – 9h45	<p>Accueil des participants en présence de Mme Emmanuelle OUDEA Chargée de mission, emploi, formation, éducation Cheffe de la Mission Ville Préfecture de région qui remplace Monsieur Matthieu PITON</p> <p>Ouverture de la journée séminaire par l'équipe projet GAP/PRIJ CEMEA</p> <p>Présentation de la journée en lien avec les échanges conduits en GAP sur l'année Mme Elisabeth Medina et Mme Warda Khorsi Co/pilote de la dynamique de déploiement GAP/RA PRIJ CEMEA Ile de France. (15')</p>
	DE LA DEMARCHE PRIJ A LA MISE EN PLACE DU CEJR	
	9h45 - 10h45	<p>Travail en atelier</p> <p>Il a été relevé à plusieurs reprises lors de GAP que l'arrivée du CEJR avait sensiblement modifier les modalités de travail. A partir des environnements de chacun.e :</p> <p>Identifier ce qui change avec l'arrivée du CEJ/R ?</p> <p>Comment dans vos environnements faire en sorte que le CEJ/R soit bien un outil de remobilisation et de sécurisation au service de l'évolution de jeunes vulnérables ? Lors du séminaire de septembre sur le lancement du CEJR il a été évoqué : « <i>Au-delà du repérage, il est important de nouer un lien de confiance avec les jeunes, ce qui suppose de prendre le temps nécessaire pour échanger et prendre en compte leurs attentes. Pour les remobiliser, des actions collectives comme les chantiers éducatifs sont menées...</i> »⁴</p>

⁴ Propos extraits du livret Pratique jeunes en rupture contrat engagement séminaire sept 2023

		<p>A partir des questions qui suivent, chaque atelier, nomme un rapporteur.teuse/animateur.trice croise les regards et prévoit une synthèse de restitution en plénier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment sur vos territoires le CEJR se déploie ? - Comment vos interventions s'ajustent avec d'autres acteurs ? - La continuité relationnelle est-elle préservée ? - Que pouvons-nous imaginer pour rendre plus efficaces les coopérations ? <p style="text-align: right;">(60')</p>
	10h45 - 11h	<p>Pause</p> <p style="text-align: right;">(15')</p>
	11h - 12h	<p>Mise en commun en plénier</p> <p style="text-align: right;">(60')</p>
	12h – 12h30	<p>Synthèse de la matinée et remise en perspective</p> <p style="text-align: right;">(30)'</p>
MIDI	12h30 - 13h45	<p>Déjeuner sur place (sur inscription en amont via le sondage)</p> <p>Il est demandé une participation de 6 € le reste est à la charge de CEMEA IDF dans le cadre du financement annuel de l'action</p>

APRÈS-MIDI	ACCUEILLIR/ACCOMPAGNER ET METTRE EN LIEN DES JEUNES FRAGILISÉS PSYCHIQUEMENT	
	13h45 – 14h00	<p>Accueil des représentants du Centre Georges DEVEREUX Mustapha Echaoui, psychologue et médiateur ethno-clinicien., Jeanne Berger éducatrice et psychologue clinicienne.</p> <p>Introduction de l'intervention Warda Khorsi : Accompagner les jeunes fragilisés.e.s psychiquement, lien avec des situations abordées lors de GAP sur l'année</p> <p style="text-align: right;">(15')</p>
	14h00 – 15h	<p>Le Centre Georges Devereux est partenaire de la démarche PRIJ en proposant de soutenir les référents de parcours et les jeunes accompagné.e.s.</p> <p>Sa contribution participe à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès aux soins à des jeunes dont les troubles psychiques freinent les démarches d'insertion - Apporter un appui technique aux référents de parcours <p>Après une présentation du centre Georges Devereux et de la démarche initiée par l'équipe : Quel regard porte l'équipe sur le rôle que peuvent jouer les référent.e.s dans l'accessibilité aux soins pour les jeunes en rupture, vulnérable, échange avec la salle ? L'importance de la mise en lien dans un cadre sécurisé</p>

		L'après-midi sera l'occasion de s'interroger sur comment mettre en lien ? Quelles conditions à réunir pour favoriser l'accès aux soins ? Que faire et comment faire si le jeune semble non réceptif, en évitement ? (60')
	15h – 15h30	Retour sur l'intervention et lien avec des expériences d'accompagnements et situations accompagnées (30')
	15h30 – 15h40	Pause (10')
	15h40 – 16h10	En petit groupe retour sur le cycle annuel PRIJ (30') Ce que nous retenons/nous avons acquis Une phrase pour définir et qualifier : Pour nous venir en Gap c'est : ... Besoins qui émergent/propositions pour 2024 notamment en terme de formation et validation des acquis d'expérience
APRÈS-MIDI	16h10/16h45	Clôture à partir de la mise en commun du temps de bilan en atelier et mise en perspective, Elisabeth Medina et Warda Khorsi CEMEA Ile de France (35')

Avec le soutien de :

6

Informations pratiques

Inscription en amont via ce lien :

<https://sondages.cemea.org/E28qOIObJkBGTBm5>

Ou, via ce QR Code :



Adresse pour la journée du 14 décembre

CEMEA 65 rue des Cités, 93300 Aubervilliers

Itinéraires possibles par les transports en commun

- Ⓜ **Métro : 7**, Direction la Courneuve, descendre à Aubervilliers, pantin, 4 chemins. 10 mn à pied
- Bus ligne 150 ou 170** : Arrêt rue des Cités
- RER B** : Arrêt la Courneuve- Aubervilliers puis ligne de bus 150 arrêt rue des Cités.
- Pour la pause déjeuner** : Nous proposons de partager le repas sur place, une participation de 6€ est demandé par personne **Sur inscription via le sondage afin d'organiser au mieux les conditions de la pause déjeuner** :

<https://sondages.cemea.org/E28qOIObJkBGTBm5>



Avec le soutien de :